

## Article

---

« Le développement capitaliste des régions et la mobilité de la force de travail au Québec, de 1966 à 1976 »

Alain Giguère

*Sociologie et sociétés*, vol. 19, n° 1, 1987, p. 117-132.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001295ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## Le développement capitaliste des régions et la mobilité de la force de travail au Québec, de 1966 à 1976



ALAIN GIGUÈRE\*

---

... la discipline capitaliste assure la répartition des individus dans l'espace, de manière que chaque individu ait sa place et chaque place son individu, en un vaste dispositif de quadrillage des activités et des espaces.

JEAN PAUL DE GAUDEMAR

### INTRODUCTION

On s'accorde généralement à dire que, dans la plupart des pays occidentaux, d'importantes migrations ruro-urbaines eurent lieu au cours du dernier siècle. Un flux, originant des régions sous-développées a conduit les populations vers des régions plus développées. On s'accorde à penser que les gens ont fui les campagnes, fiefs de la pauvreté et du traditionalisme, vers les zones urbaines, davantage prometteuses de richesse, de «modernisme» et de développement.

D'aucun s'objectera à la véracité de ces affirmations; mais, même si elles sont bien acceptées de tous, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont trop souvent fondées que sur une notion diffuse du «développement», et qu'une *théorie du développement du capitalisme* liant les modalités de la mobilité à ce processus de développement fait défaut à cette «axiomatique populaire». Or, afin de pallier à ces insuffisances, théoriques autant qu'opérationnelles, un effort de problématisation et de vérification empirique du rapport entre la mobilité et le développement de la société capitaliste m'a semblé intéressant.

Sur le plan du développement du capitalisme, certains éléments de l'économie politique me semblaient autoriser une meilleure compréhension quant à la signification sociale de ce phénomène. Une telle théorie pouvait aussi permettre, si elle était convenablement opérationnalisée, une reconnaissance empirique du développement. Elle devrait permettre de *mesurer* les différents niveaux d'accomplissement de celui-ci, de repérer là où il a eu lieu et là où il fait défaut; et ce, avec la précision technique que seule une démarche un tant soit peu scientifique peut autoriser.

---

\* Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP Inc.), 1801 ave McGill College, Montréal QC, H3A 2N4 (849-8036). Cet article présente une synthèse révisée des principaux résultats du mémoire de maîtrise en démographie de l'auteur, intitulée: *Le Développement capitaliste des régions et la mobilité de la force de travail au Québec, de 1966 à 1976*, Université de Montréal, décembre 1984, 153 p. L'auteur remercie M. Joel W. Gregory pour l'aide qu'il a su lui apporter lors de la réalisation de cette étude.

De plus, tout comme cette notion de développement nécessite des précisions, autant sur le plan théorique qu'opérationnel, la mesure de la migration pourrait sûrement gagner en signification sociologique, si elle était le produit de l'opérationnalisation d'une telle théorie.

Tel est donc le sujet de cette recherche. En dépit du fait qu'il peut apparaître relativement futile de vouloir démontrer empiriquement cette «idée», pourtant bien acceptée, voulant que les migrations aient lieu habituellement des régions sous-développées vers les régions développées, la systématisation de l'univers conceptuel sous-jacent à cette connaissance populaire, de même que l'opérationnalisation de ces concepts m'a semblé présenter un certain intérêt.

Cet article est constitué en quatre parties: dans un premier temps, un exposé théorique essaiera de définir un concept de développement du capitalisme et des modalités d'interrelations entre ce concept et celui de mobilité de la force de travail. Deux autres parties sont consacrées à l'opérationnalisation et à la mesure de l'ensemble de ces concepts (une sur le développement, l'autre sur la migration). Enfin, j'ai consacré une dernière partie à la mesure de cette relation entre le développement des régions au Québec et leur capacité d'attirer et/ou de retenir la population à l'intérieur de leurs limites.

## I. ESQUISSE D'UNE THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME ET DE LA MOBILITÉ DE LA FORCE DE TRAVAIL

### 1.1 LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME

Lorsqu'on veut appliquer ce concept de développement à la société capitaliste, une définition rigoureuse du rapport social sous-jacent à celle-ci s'impose. De façon générale, on peut définir le Capitalisme par la séparation du producteur de ses moyens de production et par la vente, par ce producteur, de sa force de travail à un coût *inférieur* à la *valeur* de la production qu'il réalise. Cette *différence* entre la valeur de la production réalisée et celle de la reproduction de la force de travail nécessaire à la production (la *plus-value*), définit le rapport social fondamental de la société capitaliste, elle définit la *contradiction* de cette société.

De plus, le Capitalisme implique une *reproduction élargie*: il implique la *croissance* de son espace de réalisation. De son rapport social, ce processus de reproduction comporte aussi une tendance à l'intensification du rapport d'exploitation. À l'origine, l'accumulation du capital implique la production de la plus-value *absolue*, c'est-à-dire que l'augmentation du volume d'extorsion du surtravail dépend de l'extension dans le temps ou dans le nombre d'individus asservis. Mais, l'évolution du processus d'accumulation élargie provoque après un certain temps, l'apparition d'un nouveau type de production de la plus-value; celle de la plus-value *relative*.

Ce dernier type de plus-value résulte de l'intensification de la production par celle des capacités productives des moyens de production utilisés. C'est-à-dire que la partie «morte» du capital investi, à savoir la partie transformée en moyens de production (*i.e.* le capital *constant*), acquiert une proportion relativement plus importante par rapport à celle qui est investie en capital «vivant» ou humain (*i.e.* le capital *variable*).

On peut représenter la valeur du produit (P) réalisé sous des conditions capitalistes de production comme étant:  $P = C + V + PL$

où «C» est la partie constante du capital (celle dont la valeur n'augmente pas: les moyens de production),

«V» est la partie variable (celle dont la valeur fait augmenter, «varier» la valeur du produit: le coût de la force de travail),

«PL» la plus-value résultant du rapport social:

dans ce contexte la plus-value *relative* est le produit de l'augmentation «relative» de «C» par rapport à «V». Ce rapport ( $C \div V$ ), l'économie politique le désigne par le concept de *Composition organique du capital*. La reproduction élargie du capital implique l'augmentation de cette composition organique.

Cette distinction entre la plus-value absolue et la plus-value relative introduit une caractéristique spécifique du mode de production capitaliste: la structure de ce dernier comporte un processus de *développement endogène*. En effet, à partir du moment où l'augmentation du volume de plus-value extorquée ne dépend plus de l'extension dans le temps ou de l'intensification du procès de production (plus-value absolue), et que la hausse de la «productivité» est le fruit de l'augmentation de la composition organique, on peut parler de développement de la société, car les rapports sociaux de

production se modifient. La société capitaliste est donc une société qui se *développe*, car son processus de reproduction implique une croissance élargie basée sur des *modifications progressives* des rapports de production.

De plus, le Capitalisme ne se développe pas de façon linéaire et homogène dans le temps et dans l'espace. Des processus politiques de lutte de classes<sup>1</sup> et des logiques «corporatistes» d'expansion finissent par induire un développement *inégal* du capital au sein de son espace de reproduction; inégalités qui se traduisent par des différences de croissance de la composition organique (la main-d'œuvre «pas chère» de la périphérie *versus* la haute technologie des centres de développement).

Ainsi, plus dans une société capitaliste la composition organique du capital est *élevée*, plus on observe que la production sociale se fait dans des conditions où le poids relatif des moyens de production est élevé par rapport à celui du capital humain, et plus les rapports capitalistes sont étendus dans différents secteurs de la production sociale (diversification), plus cette société peut être dite développée. Inversement, plus une société voit sa production marquée par la prédominance de la force physique, par l'apport important de la contribution de l'Homme relativement à celle des moyens de production, et plus les rapports capitalistes sont restreints à peu d'activités économiques, *moins* cette société peut être considérée comme développée (on la dira sous-développée ou en-voie-de-développement).

Or, dans une perspective d'analyse du développement *régional* du capitalisme, un critère spécifique de *mesure* du développement peut donc être le *niveau* de la composition organique du capital qu'on y retrouve (à condition que celui-ci fasse l'objet d'une opérationnalisation adéquate). Ainsi, une région peut donc être qualifiée de développée dans la mesure où la composition organique du capital y est élevée et où la diversification des processus d'accumulation a permis à une proportion relativement importante de la population active de s'intégrer à des rapports sociaux capitalistes dans lesquels les moyens de production ont un poids relativement *élevé* par rapport à celui de la force de travail. Une région peut être dite développée, aussi, dans la mesure où un processus de diversification a permis la croissance d'une certaine production manufacturière, ce, au détriment de celle des matières premières (secteurs dans lesquels prédomine habituellement le travail «vivant»). À l'opposé, une région peut être qualifiée de sous-développée dans la mesure où sa population active est intégrée dans des rapports sociaux capitalistes où la composition organique du capital est relativement faible. Elle peut être dite sous-développée, aussi, dans la mesure où une proportion importante de sa population active œuvre dans des secteurs périphériques par rapport au processus d'ensemble d'accumulation de la société, c'est-à-dire dans des secteurs où prédomine la production de matières premières (absence de diversification), ou encore dans des secteurs où cette production s'accomplit principalement dans des rapports sociaux non capitalistes (par exemple une agriculture de production familiale qui n'implique pas de production de plus-value).

## 1.2 LA MOBILITÉ SPATIALE DU TRAVAIL

Le processus d'accumulation du capital suppose l'assujettissement de la force de travail. Il suppose que celle-ci soit docile, disciplinée, plastique, malléable. Afin de définir cette caractéristique fondamentalement nécessaire à la force de travail pour assurer la réalisation du rapport social qui est anticipé, Jean-Paul De Gaudemar utilise le concept de *mobilité* de la force de travail<sup>2</sup>. La mobilité de celle-ci renvoie à «la condition d'exercice de sa liberté, de se laisser assujettir au capital, de devenir cette marchandise dont la consommation créera la valeur et produira le capital»<sup>3</sup>.

De plus, sur le plan *spatial*, cette mobilité est fonction du rythme d'accumulation du capital: la force de travail se dirige là où l'accumulation génère une demande suffisante en main-d'œuvre. Cependant, cette demande est aussi déterminée par le niveau d'évolution de la composition organique. Lorsque l'accumulation se réalise dans des conditions où la composition organique est très faible, tout élargissement du processus d'accumulation implique une demande accrue en main-d'œuvre. Par la suite, l'élévation de la composition organique implique une certaine réduction des besoins en main-d'œuvre, celle-ci étant déplacée par la «machine» jusqu'à ce que les progrès techniques se soient relativement stabilisés. Enfin, l'élargissement du nouveau processus d'accumulation conduit à un nouvel accroissement de la demande en main-d'œuvre.

1. Entre les classes et les factions de classes d'une même formation sociale ou entre celles de différents États.

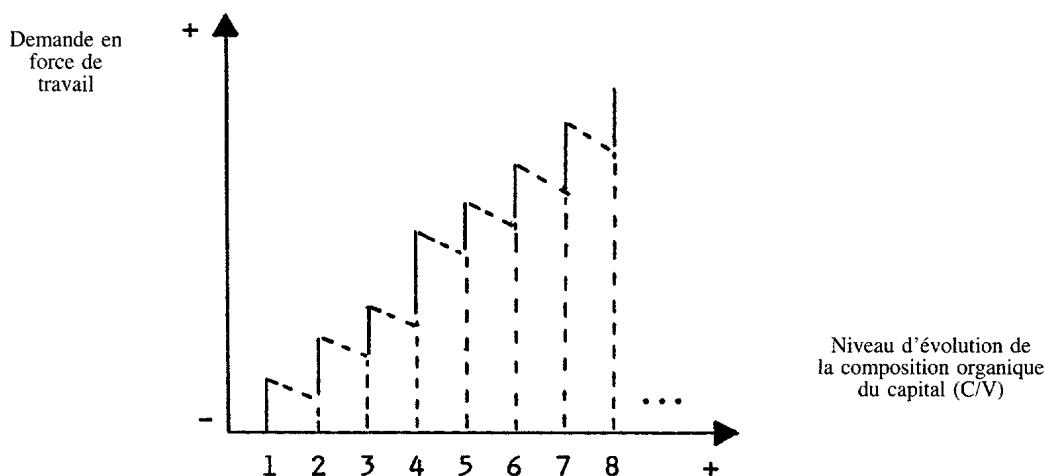
2. Jean-Paul De Gaudemar, *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Paris, Maspero, 1976. 272 p.

3. *Ibid.*, p. 124.

On peut donc supposer, en accord avec De Gaudemar<sup>4</sup>, que la demande en force de travail est fonction du *niveau d'évolution* de la composition organique et qu'elle suit une certaine progression «en dents de scie» par rapport à celle-ci. Au début de chaque phase d'évolution de la composition organique, la capacité des forces productives conduit à une baisse de la demande de main-d'œuvre et, à «moyen terme», la croissance de la production de la plus-value que l'augmentation de la productivité génère, occasionne une progression du rythme de l'accumulation et conduit à une croissance de la population active qui dépasse les niveaux antérieurs. Ainsi, les augmentations de la composition organique du capital imposent une certaine *plasticité* à la force de travail, elles induisent une *mobilité globale* de celle-ci, d'un secteur à l'autre, de l'occupation à la mise en disponibilité, de l'activité à l'inactivité, etc.<sup>5</sup>

Figure 1

Schéma de l'évolution de la demande en force de travail en fonction de l'évolution de la composition organique du capital<sup>6</sup>



De plus, de cette problématique de l'évolution du marché du travail, on peut déduire que, associée à un processus de développement inégal de l'accumulation du capital, la mobilité de la force de travail devrait être fonction du niveau d'évolution de la composition organique. Ainsi, là où les rapports sociaux capitalistes sont plus développés, la demande en force de travail devrait être plus grande et là où ces rapports sociaux sont sous-développés, la demande en force de travail devrait être plus faible. La mobilité de la force de travail devrait donc être fortement associée à la distribution spatiale du capital.

Bref, à des régions développées devraient correspondre une forte *attraction* de la force de travail et à des régions peu développées, une certaine *répulsion* de celle-ci; l'intensité des processus d'accumulation du capital devant être déterminante quant à la demande en main-d'œuvre. C'est du moins l'hypothèse principale que cette recherche vise à démontrer. Celle-ci tente de vérifier cette hypothèse voulant que la mobilité de la force de travail dans une «région» soit fonction du niveau de la composition organique que l'on y retrouve cependant, la vérification empirique de l'ensemble de cette «théorie de la mobilité» nécessiterait une étude couvrant toute l'histoire du capitalisme, ce qui dépasse largement les cadres de ma recherche. Je me suis donc restreint à vérifier cette association entre la mobilité et la composition organique du capital sur une courte période. Cette vérification a pris forme dans l'analyse des mouvements migratoires internes au Québec, de 1966 à 1976 (pour la période s'étendant entre les recensements de ces deux années).

4. *Ibid.*, p. 165.

5. Voir la représentation schématique de ce processus à la figure 1.

6. Le schéma est de De Gaudemar (*op. cit.*, p. 165).

## II. OPÉRATIONNALISATION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET MESURE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AU QUÉBEC

### 2.1 LA DÉFINITION DE LA RÉGION

L'analyse du développement régional au Québec nécessite, en premier lieu, la définition opérationnelle d'un concept de *région*, définition qui doit correspondre à des microcosmes sociologiques réels, tout en autorisant l'accès à la description statistique nécessaire à cette recherche. À cet effet, la statistique d'État fournit trois définitions géographiques pour lesquelles des indicateurs socio-économiques sont disponibles: la Région administrative, la Division de recensement et la Subdivision de recensement (cette dernière équivalant, de façon générale, aux municipalités de la province).

Or, compte tenu de mes objectifs de recherches, la Division de recensement m'est apparue comme le compromis idéal pour circonscrire empiriquement un concept de région, car elle permet d'observer un minimum de cohérence économique interne, tout en représentant adéquatement la diversité socio-économique de l'espace québécois.

La définition de la région étant fixée, il fallait ensuite s'assurer de la comparabilité dans le temps du découpage géographique retenu. Or, il s'avère que, pour la période d'analyse, cette comparabilité pose certains problèmes. En effet, sur le plan quantitatif, le nombre de régions a changé entre le début et la fin de la période; on comptait 74 divisions de recensement en 1966 et 76 en 1976. Statistique Canada a créé deux nouvelles divisions en 1976: celle de Laval (en subdivisant la région «île de Montréal et île Jésus»), et celle du Nouveau Québec (en fusionnant des territoires qui appartenaient auparavant à l'Abitibi et au Saguenay).

Or, de façon à donner une définition homogène des unités d'analyse utilisées pour cette recherche, j'ai fusionné les divisions de Laval et de Montréal (sous la région «île de Montréal et île Jésus»), de même que les divisions de l'Abitibi, Saguenay et Nouveau-Québec; ce qui a produit un découpage du Québec, *comparable* pour les trois recensements, en 73 régions<sup>7</sup>.

### 2.2 UN INDICE EMPIRIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AU QUÉBEC

Afin de respecter la logique théorique de cet exposé, l'opérationnalisation directe du concept de composition organique du capital devrait normalement supposer que l'on mesure les sommes investies en salaires (pour approximer le capital variable), de même que l'amortissement du coût de l'ensemble des moyens de production avec lesquels se réalise la production (pour approximer le capital constant), et que l'on effectue le rapport entre ces deux quantités, pour une société ou une région donnée. Cependant, il faudrait, pour que cette mesure satisfasse aux exigences méthodologiques de l'opérationnalisation du concept de développement, que les quantités mesurées (le coût des salaires et des immobilisations) équivalent à une certaine fonction de la *valeur réelle* des biens nécessaires à la reproduction de la force de travail (salaire) et des produits constituant l'ensemble des moyens de production (immobilisations). Or, cette équivalence est loin d'être satisfaite; on peut même affirmer que la valeur réelle de ces quantités et les montants dépensés à ces postes budgétaires sont devenus, aujourd'hui, relativement *indépendants*.

En effet, l'évolution politique des rapports entre les différentes classes qui s'affrontent sur la scène de la production capitaliste fut marquée par une incessante volonté d'outrepasser les déterminismes de la loi de la valeur. Le producteur lutta sans cesse pour revendiquer une part de la valeur produite plus élevée que celle équivalente à la stricte reproduction de sa force de travail. Le capitaliste, de son côté, tente de maximiser la production de la plus-value relative et de minimiser ses coûts en capital variable.

Ainsi, le prix de la force de travail équivaut davantage à la *capacité politique* du producteur d'imposer une meilleure rémunération, capacité qui est relativement indépendante de la valeur de la reproduction (physiologique) de sa force de travail. À son tour, le prix des *produits* (marchandises et services) reflète ce prix de la force de travail, tout comme celui des interventions *politiques* (monopole, cartel, etc.), dont il fait l'objet.

Cependant, on peut opérer une certaine classification des activités économiques des régions en fonction du niveau de développement technologique qu'on peut y observer; ce, dans le but d'en déduire un indice de développement. Cette classification permet d'approximer le niveau de pré-

7. Ce découpage régional est celui utilisé sur les quatre cartes géographiques présentées dans cet article. L'identification des régions sur ces cartes correspond à la numérotation que l'on retrouve en annexe.

dominance du travail mort sur le travail vivant, ce dans la mesure où les activités en question s'effectuent sous des conditions capitalistes de production (ce qui implique une rémunération *salariale*). Ainsi, par l'analyse de l'activité économique d'une région, on peut attribuer à celle-ci un niveau de développement capitaliste atteint, niveau qui se mesure par le développement des forces productives avec lesquelles le producteur réalise son travail.

Cette analyse consiste à *mesurer la proportion* de la population active d'une région qui œuvre dans chacun des secteurs de l'activité économique pour lesquels on évalue le degré de développement technologique (ce, pour les activités «capitalistes»), et à réaliser une certaine *synthèse* de ces indicateurs. Ainsi, une région qui concentre une large part de sa population active dans des industries de pointe (aéronautique, pétrochimie, industrie à haute-technologie, fabrication d'automobiles, etc.) peut être considérée comme étant *développée* sur le plan de sa structure des rapports sociaux capitalistes, car une grande partie de sa main-d'œuvre est intégrée dans un rapport social dans lequel le capital constant est nettement *prédominant* relativement à la portion variable du capital investi. Inversement, une région où l'on retrouve principalement une main-d'œuvre occupée dans des secteurs «mous» peut être considérée comme *moins développée*, comparativement aux régions précédentes.

Ainsi, le capital étant un rapport social entre le producteur et le propriétaire des moyens de production, le concept de développement peut s'opérationnaliser par la mesure de l'assujettissement de l'un par l'autre, soit par le niveau de *soumission* du travail vivant au travail mort; ce, par l'utilisation d'une synthèse de la répartition de la population active dans les divers secteurs de l'activité économique, pour lesquels on peut approximer l'intensité de cette soumission (en classant les activités selon leur niveau de développement technologique).

### 2.3 LA CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La mesure de la distribution de la force de travail des régions dans les diverses activités économiques peut être obtenue, au niveau des divisions de recensement du Québec, par le nombre d'individus *actifs*, par types d'activités, que Statistique Canada dénombre et distribue en 26 catégories différentes, *mutuellement exclusives et exhaustives*<sup>8</sup>. Ces activités sont présentées à la Figure II.

Figure 2

Les activités économiques pour lesquelles on peut dénombrer les actifs par division de recensement au Québec, au recensement 1971

1. Agriculture	14. Transport et entreposage
2. Forêts	15. Communication
3. Pêche et piégeage	16. Énergie électrique, gaz et eau
4. Mines carrières et puits d'huile	17. Commerce de gros
5. Industries des aliments et boissons	18. Commerce de détail
6. Industries du textile et de l'habillement	19. Finance, assurance et immobilier
7. Industries du bois et du meuble	20. Enseignement et services connexes
8. Industries du papier et des activités annexes	21. Services médicaux et sociaux
9. Industries de l'imprimerie et des publications	22. Services personnels
10. Fabrication de produits de métal	23. Hébergement et restauration
11. Fabrication des machines	24. Services divers
12. Autres industries de fabrication	25. Administration publique et défense
13. Construction	26. Activités indéterminées et imprécises

De plus, la mesure de l'activité économique n'a lieu que lors des recensements décennaux (1961, 1971, 1981, etc.), ce qui vient restreindre notre mesure du développement, pour la période d'analyse (1966-1976), au recensement de 1971, soit au milieu de la période.

Ainsi, le niveau de développement des régions sera mesuré, dans le cadre de cette recherche, par la *proportion* de la main-d'œuvre active dans chacune des 26 activités économiques disponibles par la statistique d'État, pour les 73 régions telles que définies plus haut, ce, pour la date correspondant au recensement fédéral de 1971.

8. Statistique Canada, *Population active selon l'activité économique*. Recensement de 1971. ensemble des données n° PTAB21.

## 2.4 LA CRÉATION D'UN INDICE DE DÉVELOPPEMENT À L'AIDE DE L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES

Dans le but de créer un Indice de développement (la synthèse des *proportions* de la force de travail dans chacune des activités économiques), une certaine technique d'analyse statistique me semblait toute indiquée: *l'analyse factorielle des correspondances*. En effet, sur le plan technique, l'analyse factorielle vise à créer des indices métriques (des variables continues) en réduisant l'information (la variance inhérente à plusieurs indicateurs, en l'occurrence les 26 variables décrivant l'activité). J'ai donc utilisé cette technique d'analyse statistique pour résumer les variables d'activité économique en un indice de développement; ce, en regroupant chacune de ces variables en deux grandes classes, en les coupant à leur *médiane* (distinguant ainsi les régions qui ont de fortes proportions de celles qui ont de «faibles» proportions de leurs actifs dans chacune des activités).

Les résultats empiriques de cette procédure furent satisfaisants: le premier axe qui, de loin explique le plus de variance dans l'ensemble des informations recodées, s'interprète spécifiquement comme un Indice de développement, le second étant un Indice mesurant la prédominance de divers services et de l'administration publique (sans nécessairement la présence d'une infrastructure industrielle)<sup>9</sup>. Sur le plan de son interprétation, le premier facteur répond tout à fait à mes objectifs de recherche: il identifie une tendance des régions à avoir de larges proportions de leurs actifs dans les secteurs de la *fabrication* (haute composition organique) et de diversification (communication, commerce, etc.), et à avoir de faibles proportions de leurs actifs dans les secteurs primaires (mines, carrières, forêt) et dans l'agriculture. Parmi les régions qui sont fortes sur cet indice (facteur), mentionnons: Montréal, La Prairie, Chambly, Chateauguay et Terrebonne, ce qui représente des régions pouvant être qualifiées de développées dans la province de Québec; et parmi les régions qui sont «faibles» sur cet indice (des régions très peu développées), soulignons les régions de Témiscouata, Matapédia, Pontiac et le Lac Saint-Jean ouest<sup>10</sup>.

J'ai découpé la distribution de cet indice de développement en quatre classes, soit les régions *très* développées, les régions *assez* développées, celles qui sont *peu* développées, et enfin celles qui sont *très peu* développées. La distribution des régions du Québec selon ce découpage est présentée au Tableau 1.

Tableau 1  
Les régions du Québec selon leur niveau de développement<sup>1</sup>

	n	%
Très développées	18	24,7
Assez développées	10	13,7
Peu développées	30	41,1
Très peu développées	15	20,5
Total	73	100,0

<sup>1</sup> Voir la carte I.

### III. LA MESURE DE LA MIGRATION

#### 3.1 LE CONCEPT DE MOBILITÉ

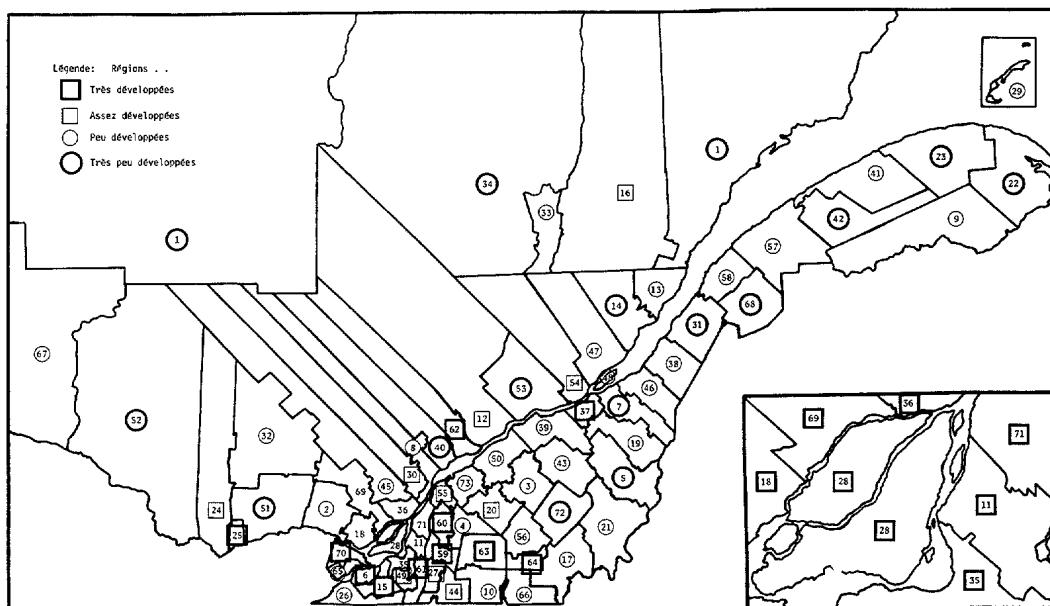
Définissant la mobilité de la force du travail comme étant les comportements migratoires de la population, cette mobilité fut mesurée par des Taux d'entrée, des Taux de sortie et des Taux

9. Les deux premiers facteurs expliquent 35,6 % de la variance du nuage de points définis par les 73 cas et les 52 variables les décrivant (26 activités divisées en 2 classes chacune): 20,4 % pour le premier, 15,2 % pour le second.

10. La force (+) et la faiblesse (-) sont définies par le fait, pour une région, de compter une proportion de ses actifs supérieure (+) ou inférieure (-) à la *médiane* de la distribution de l'ensemble des proportions des actifs, pour chacune des activités (supérieure: forte proportion; inférieure: faible proportion; voir le diagramme de dispersion des résultats de l'analyse factorielle). La contribution des catégories (les classes des variables d'activités) à la définition des deux premiers facteurs, dans les champs positifs et négatifs de ceux-ci, y est représentée par l'amplitude de la projection de ces catégories dans le plan.

Carte I

L'indice de développement des régions du Québec (1971)



de migration nette. Ces Taux furent calculés en mettant en rapport le nombre *d'entrants*, de *sortants* et les *bilans migratoires* de chacune des 73 régions du Québec, pour la période s'étendant entre les recensements de 1966 et celui de 1976, avec la population moyenne de chacune des régions pour cette période<sup>11</sup>. Ces taux s'interprètent comme étant la capacité d'attraction qu'exerce une région sur la force de travail (Taux d'entrée), la capacité de rétention qu'elle exerce sur la population (Taux de sortie) et le bilan de ces deux forces (Taux de migration nette).

### 3.2 LA MOBILITÉ SPATIALE DES QUÉBÉCOIS DE 1966 À 1976

De façon générale, la période 1966-1976 fut marquée par un processus de *concentration* de la population dans quelques régions urbaines (principalement autour de Montréal), concentration qui s'est effectuée au détriment de la majorité des régions de la province<sup>12</sup>. En effet, pendant cette période, seulement une région sur trois au Québec (34,2 %) a connu un bilan positif entre ses entrées et ses sorties. En moyenne, les régions connaissent un bilan négatif de  $-29$  P1000<sup>13</sup>, les taux variant entre  $-457$  P1000 (le minimum) et  $503$  P1000 (le maximum).

Au niveau des entrées dans les régions, elles varient de 92 à 733 P1000, pour une moyenne de 260 P1000; et les sorties s'étendent de 172 à 598 P1000, avec une moyenne de 289 P1000.

Les régions qui ont profité le plus de cet échange migratoire sont Chambly, Deux-Montagnes, La Prairie, L'Assomption, Terrebonne et Verchères, soit les régions voisines des rives Nord et Sud, de la région de Montréal. Les régions qui ont perdu le plus dans cette redistribution de la population sont: Bellechasse, Berthier, Drummond, l'Islet, Matapédia, Montmorency n° 1, Portneuf, Témiscamingue et Wolfe, soit des régions relativement éparpillées sur le territoire québécois, et passablement éloignées de la région de Montréal.

Au niveau des entrées, on retrouve relativement la même polarisation des régions. Celles qui ont connu les plus *forts* Taux d'entrée pour la période 1966-1976 sont: Chambly, Deux-

11. Migrants et populations de 5 ans et plus. De plus, les compilations que j'ai utilisées sont les plus désagrégées disponibles au niveau de l'origine comme à celui de la destination: elles sont ventilées par *Division de recensement*. Source: Statistique Canada, *Migrants de cinq ans et plus selon l'origine*, Recensement de 1971 et de 1976. Ensemble de données n° BZDEMHUI et SDDEMB30.

12. Voir le *tableau 11* et les cartes concernant les Taux de migration nette, les taux d'entrée et les taux de sortie pour la période 1966-1976.

13. C.a.d.  $-29$  individus pour 1 000 habitants présents pendant la période.

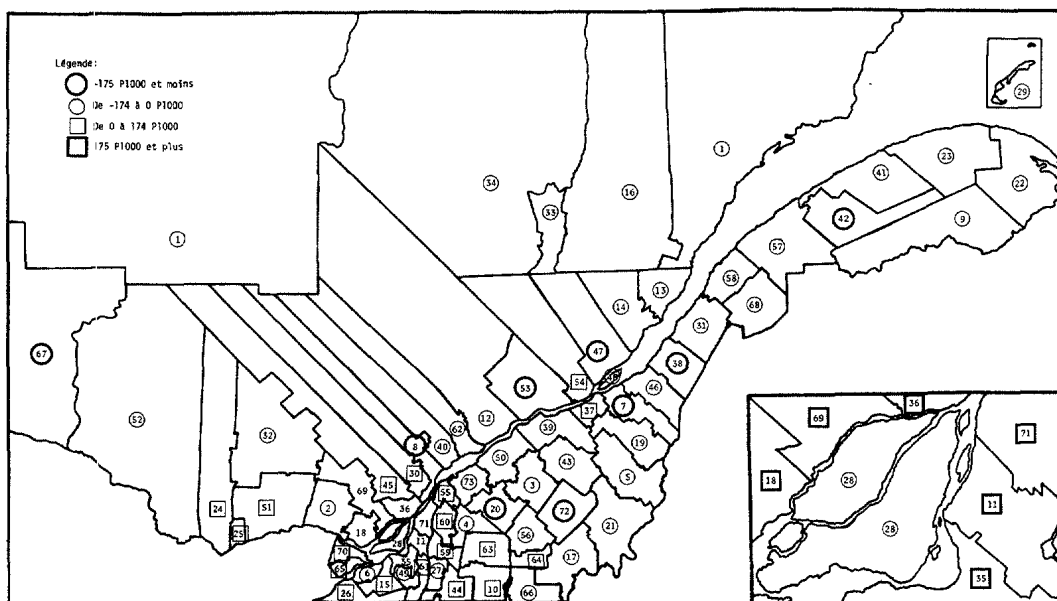
Montagnes, La Prairie, L'Assomption, Verchères (des régions près de Montréal); et les régions où l'on est entré en plus *faible* nombre sont: Berthier, Bonaventure, Charlevoix-ouest, Drummond, Frontenac, les îles de la Madeleine et Témiscouata (des régions éloignées de la métropole).

Quant aux sorties, les régions qui en ont connu le *plus*, relativement à la taille de la population locale, sont: Labelle, l'Islet, Montmorency n° 1, Portneuf et Wolfe; et les régions qui ont connu

Tableau 2  
Taux de migration nette, taux d'entrée et taux de sortie pour les régions de Québec,  
et corrélation entre ces taux (1966-1976)

Taux de migration nette	Proportion (%) des régions			
- 175 P1000 et moins	12,3		Moyenne	- 28,52 P1000
De - 174 à 0 P1000	53,4		Écart-type	156,11 P1000
De 0 à 174 P1000	26,0		Minimum	- 456,55 P1000
175 P1000 et plus	8,2		Maximum	503,33 P1000
Total	100,0(N = 73)			
Taux d'entrée	Proportion (%) par régions			
252 P1000 et moins	61,6		Moyenne	260,21 P1000
De 252 à 412 P1000	20,5		Écart-type	138,42 P1000
De 412 à 573 P1000	13,7		Minimum	91,62 P1000
573 P1000 et plus	4,1		Maximum	733,46 P1000
Total	100,0(N = 73)			
Taux de sortie	Proportion (%) des régions			
278 P1000 et moins	49,3		Moyenne	288,72 P1000
De 278 à 385 P1000	43,8		Écart-type	76,33 P1000
De 385 à 491 P1000	2,7		Minimum	172,03 P1000
491 P1000 et plus	4,1		Maximum	598,37 P1000
Total	100,0(N = 73)			
Corrélation entre les Taux (R de Pearson)				
Le taux de migration nette avec le taux d'entrée:		0,87		
Le taux de migration nette avec le taux de sortie:		- 0,46 (- 0,17)		
Le taux d'entrée avec le taux de sortie:		0,03		

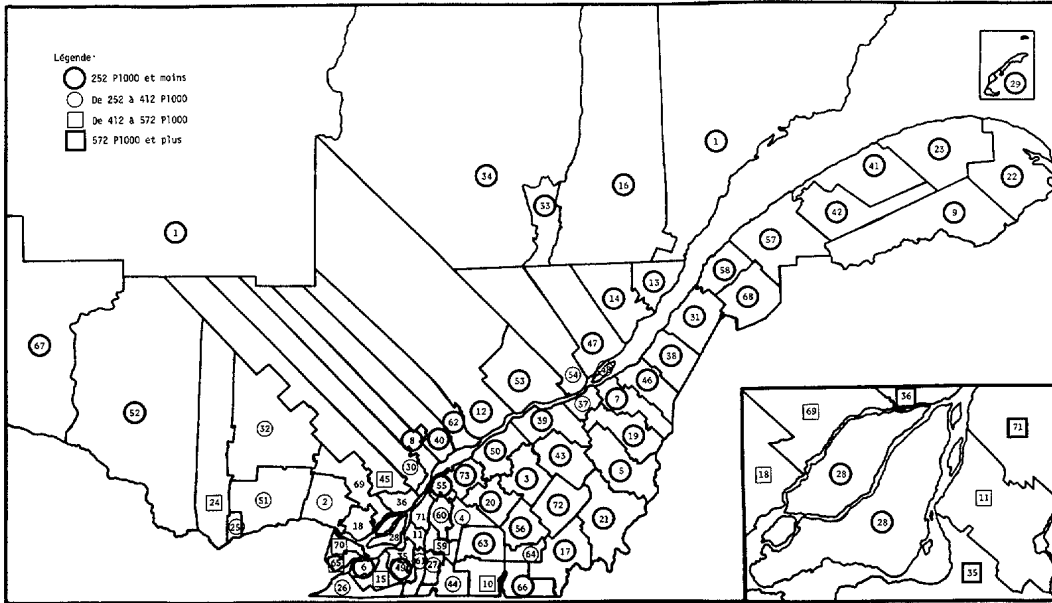
Carte II  
Les taux de migration nette au Québec, 1966-1976



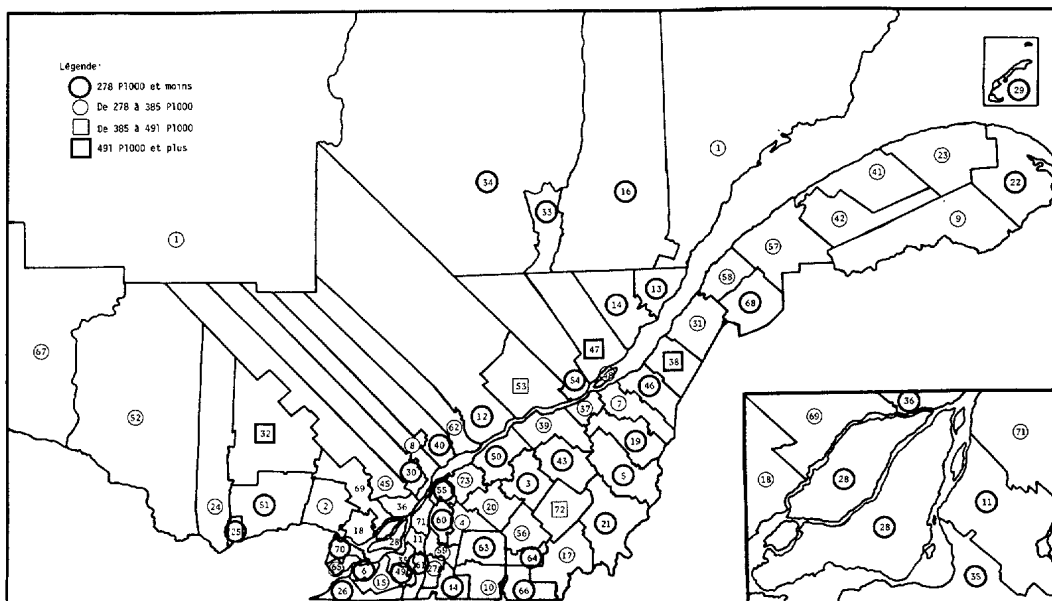
les Taux de sortie les plus *faibles* sont: Charlevoix-ouest, les îles de la Madeleine, Joliette, Québec et Saint-Hyacinthe.

Enfin soulignons que le Taux d'entrée et le Taux de migration nette sont fortement associés *positivement* entre eux, (R de Pearson = 0,87), que celui-ci ne laisse observer qu'une très légère

Carte III  
Les taux d'entrée au Québec, 1966-1976



Carte IV  
Les taux de sortie au Québec, 1966-1976



relation *négative* avec le Taux de sortie ( $R = 0,46^{14}$ , et que ce dernier et le Taux d'entrée apparaissent plutôt *indépendants* l'un de l'autre ( $R = 0,03$ ). Ainsi, plus une région connaît un taux d'entrée *élevé*, plus son Taux de migration nette est élevé (et inversement...); et plus ce dernier y est *élevé*, plus le Taux de sortie a légèrement tendance à être *faible* (et inversement...)

#### IV. LE DÉVELOPPEMENT DES RAPPORTS SOCIAUX CAPITALISTES ET LA MOBILITÉ DE LA FORCE DE TRAVAIL

De façon générale, on observe une forte relation linéaire entre l'indice de développement et le bilan migratoire des régions du Québec. Ainsi, plus les régions obtiennent un rang élevé sur l'indice de développement, plus leur taux de migration nette est élevé, et inversement moins les régions sont développées, plus leur bilan migratoire est faible (les coefficients d'association et de corrélation étant de: 0,76 pour le Gamma; 0,55 pour le D de Sommer; et de 0,64 pour le R de Pearson<sup>15</sup>).

La relation statistique entre le taux d'entrée et l'indice de développement est sensiblement la même que celle observée avec les taux de migration nette (ces deux taux sont, comme on le sait, très liés mutuellement, le R étant de 0,87). En effet, on observe une relation linéaire positive passablement forte entre les taux d'entrée et l'indice de développement: les régions les plus développées attirant le plus de migrants, les moins développées étant celles qui en attirent le moins (Gamma = 0,73; D = 0,49; R = 0,61).

Quant aux taux de sortie de chacune des régions, l'indice de développement ne permet guère de les expliquer. En effet, on n'observe que de très faibles relations entre ces deux variables, celles-ci laissant découvrir une *très légère* tendance à ce que plus les régions sont développées, plus leurs taux de sortie sont faibles, et moins elles sont développées, plus leurs taux de sortie sont élevés, cette tendance étant valable pour un nombre très limité de cas (Gamma = -0,28; D = 0,18; R = -0,20). Ainsi, les sortants des régions ne semblent donc pas motiver principalement leurs sorties par le profil socio-économique de l'emploi de leur région d'origine.

De plus, afin de confirmer ces relations entre la mobilité de la force de travail et le niveau de développement des régions, j'ai intégré les trois indices de mobilité, de façon *inactive*, dans l'analyse factorielle pour vérifier de quelle façon ces indices seraient associés aux facteurs que j'ai extrait des variables d'activités économiques (en projetant ces indices de mobilité dans le plan factoriel)<sup>16</sup>.

Cette projection nous montre clairement les relations linéaires qui existent entre le développement et la mobilité. En effet, lorsque l'on positionne les grandes modalités<sup>17</sup> des indices de migration sur le plan factoriel, on voit très bien se regrouper les forts taux de migration nette et d'entrée au sein des régions les plus développées du Québec, comme on peut voir les faibles taux de migration nette et d'entrée se joindre aux régions les plus sous-développées.

De plus, les taux de sortie n'ont pas de fortes projections sur cet indice de développement, mais on observe malgré tout que ces taux tendent légèrement vers les régions développées lorsqu'ils sont faibles, alors que les forts taux de sortie tendent légèrement vers les régions sous-développées. Enfin, notons que l'ensemble des indices de migration n'entretiennent aucune relation appréciable avec le second facteur.

Ainsi, autant par l'analyse de la régression linéaire que par celle du croisement des variables recodées en classes que par la projection des indices de mobilité sur le plan factoriel, l'investigation statistique me conduit aux mêmes conclusions, celles-ci pouvant être résumées de la façon suivante:

— il existe un lien empirique entre le développement des rapports sociaux capitalistes des régions au Québec et la mobilité de la force de travail dont celles-ci font l'objet, du moins pour la période s'étendant entre juin 1966 et juin 1976;

14. Cette relation est cependant beaucoup plus faible que les coefficients ne voudraient le laisser croire. En effet, cinq régions présentant des Taux de migration nette très *faibles* et des Taux de sortie très *forts* viennent induire une linéarité qui n'existe que très faiblement dans le reste du nuage de points. En retirant ces cas du calcul des coefficients, ceux-ci passe de -0,46 (en incluant ces cas dans le calcul) à -0,17 (en retirant ces cas). Ces régions sont: Montmorency n° 1 (région n° 47), l'Islet (n° 38), Labelle (n° 32), Portneuf (n° 53), Wolfe (n° 72).

15. Voir le tableau 3.

16. Voir le diagramme de dispersion des résultats de l'analyse factorielle.

17. Les forts et les faibles sur ces indices. Le point de coupure étant la médiane pour les taux d'entrée et de sortie et le point «0,0» pour les taux de migration nette (un bilan net nul).

Tableau 3

Les taux d'entrée, de sortie et de migration nette suivant chacun des niveaux de l'Indice de développement, 1966-1976

Taux d'entrée	Taux d'entrée par l'Indice de développement				
	Proportion (%) de l'ensemble des régions (N = 73)				
	Total	Très peu développé	Peu développé	Assez développé	Très développé
252 P1000 et moins	61,6	93,3	73,3	50,0	22,2
De 252 à 412 P1000	20,5	6,7	16,7	40,0	27,8
De 412 à 573 P1000	13,7	0,0	10,0	10,0	33,3
573 P1000 et plus	4,1	0,0	0,0	0,0	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Gamma 0,73; D de Sommer<sup>1</sup> 0,49; R de Pearson<sup>2</sup>: 0,61.

Taux de sortie	Taux de sortie par l'Indice de développement				
	Proportion (%) de l'ensemble des régions (N = 73)				
	Total	Très peu développé	Peu développé	Assez développé	Très développé
278 P1000 et moins	49,3	46,7	36,7	70,0	61,1
De 278 à 385 P1000	43,8	40,0	53,3	30,0	38,9
De 385 à 491 P1000	2,7	13,3	0,0	0,0	0,0
491 P1000 et plus	4,1	0,0	10,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Gamma: -0,28; De Sommer<sup>1</sup>: -0,18; R de Pearson<sup>2</sup>: -0,20.

Taux de migration nette	Taux de migration nette par l'indice de développement				
	Proportion (%) de l'ensemble des régions (N = 73)				
	Total	Très peu développé	Peu développé	Assez développé	Très développé
- 175 P1000 et moins	12,3	26,7	13,3	10,0	0,0
De - 174 à 0 P1000	53,4	66,7	73,3	40,0	16,7
De 0 à 174 P1000	26,0	6,7	13,3	50,0	50,0
175 P1000 et plus	8,2	0,0	0,0	0,0	33,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Gamma: 0,76; De Sommer<sup>1</sup>: 0,55; R de Pearson<sup>2</sup>: 0,64.

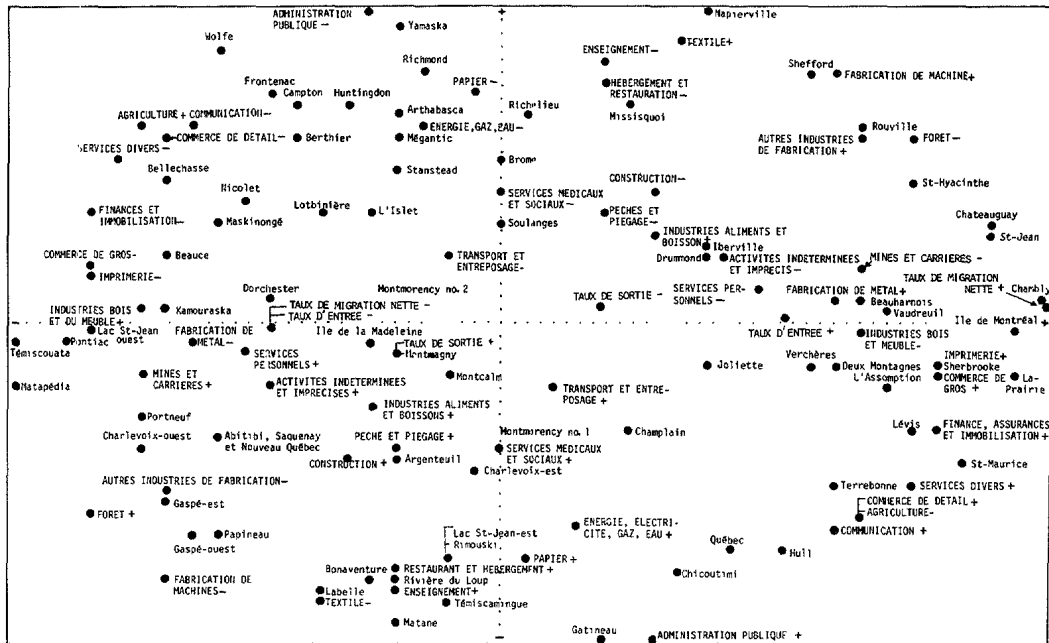
<sup>1</sup> Il s'agit ici de la version *symétrique* du coefficient.

<sup>2</sup> Le «R» est calculé à partir des variables *non recodées* (continues).

- de plus, on observe que le bilan migratoire des régions est fonction de leur taux d'entrée, et que ces indices de leur capacité d'attraction de la force de travail sont fonction, en conformité avec mes hypothèses théoriques, de leur niveau de développement;
- plus une région est développée sur le plan de la structure de ces rapports sociaux capitalistes, plus grande est sa capacité d'attraction sur la force de travail, et inversement, moins elle est développée, moins elle attire de main-d'œuvre;
- enfin, la capacité des régions développées pouvant se faire sentir sur l'ensemble des régions du Québec, que celles-ci soient développées ou non, les sorties de chacune d'entre elles sont, par conséquent, relativement indépendantes de leur profil socio-économique.

Soulignons, enfin, que la représentation factorielle a pour avantage de nous permettre de mieux *visualiser* ces relations que l'analyse des tableaux statistique m'a permis de mettre en lumière:

INDICE DE DÉVELOPPEMENT PAR INDICE DES SERVICES\*  
(Diagramme de dispersion des résultats de l'analyse factorielle)



\* L'indice de développement (facteur #1) est à l'horizontale et son champ positif (vers la droite) concentre les régions les plus «développées», son champ négatif (vers la gauche) représentant les régions les plus «sous-développées». L'indice des services (facteur #2) est à la verticale et c'est son champ négatif (vers le bas) qui représente les régions où prédominent les secteurs des services et de l'administration publique, son champ positif (vers le haut) concentrant les régions qui accusent une certaine carence dans ces services. Les signes «+» et «-» représentent respectivement de «fortes» et de «faibles» valeurs sur les variables projetées dans cet «espace factoriel».

elle illustre *géométriquement* ce qui est démontré de façon *algébrique* par l'analyse statistique, à savoir ce lien spécifique que la société québécoise permet d'observer entre la distribution spatiale de son capital social et la mobilité spatiale de sa force de travail.

## CONCLUSION

La mobilité spatiale de la force de travail a donc, pour la période 1966-1976, bel et bien tendance à suivre la distribution spatiale du capital. Aux zones développées de cet espace, correspondent de grandes capacités d'attraction de la force de travail, comme des bilans de mobilité favorables; alors qu'aux zones-développées, revient des bilans de mobilité défavorables et de très faibles capacités d'attraction. De plus, la rétention de cette force de travail étant peu fonction du niveau de développement, les régions sous-développées voient leur population fuir alors que peu d'entrées viennent combler ces pertes; on assiste à un processus de concentration de la population autour de la région métropolitaine de Montréal<sup>18</sup>, région où se concentre le capital social au Québec.

Ainsi, cette lecture qu'autorisent les instruments de mesure que j'ai utilisés, m'amène à m'interroger sur l'efficacité des tentatives de développement régional au Québec. La grande majorité des régions développées se concentre autour de Montréal et c'est dans cette zone que l'on retrouve les plus hauts niveaux de composition organique du capital; c'est donc vers cette zone que converge la mobilité spatiale de la force de travail au Québec.

Les moyens de production et le capital social, étant *concentrés* autour d'un centre urbain; la force de travail tend par conséquent à se concentrer, à se soumettre, à épouser cette mobilité que lui commande le capital pour la disposer spatialement de façon fonctionnelle. Cette fonctionnalité de la distribution spatiale de la force de travail sert, il va sans dire, la reproduction élargie du capital. Celui-ci dispose son armée de réserve en fonction de ses besoins d'accumulation.

18. Comprenant les rives nord et sud.

Par ailleurs, ce processus de développement du capitalisme induit une désertion des campagnes et des régions périphériques du Québec. On assiste à une destruction progressive du tissu social régional. Le capital *corrode* les résidus de vie agraire, comme il détruit progressivement le tissu social des régions périphériques servant d'approvisionnement en matières premières pour les zones développées de l'espace capitaliste. Il s'agit bel et bien d'une corrosion sociale, car en migrant vers les régions plus développées, les gens perdent toutes les ressources de leur réseau d'intégration communautaire, réseaux qui tendent à se manifester avec plus de vigueur dans les régions où subsistent encore des rapports non capitalistes.

En échange, le capitalisme urbain offre les avantages de l'armée industrielle de réserve. Le processus d'accumulation du capital ne permettant qu'un taux d'occupation limité de la force de travail, l'excédant des migrants vient gonfler la surpopulation relative que génère le processus d'ensemble de l'accumulation capitaliste. Assurance-sociale, Bien-être social et services-sociaux, voilà ce qu'offre le capital urbain à ces nouveaux venus qui quittent leur région pour des zones plus développées. Il faut souligner cependant, que ces modalités de gestion du social (programmes sociaux) ont déjà bien envahi les zones périphériques du Québec. Même là où le capital est sous-développé, la vie agraire et les rapports sociaux non capitalistes ont déjà été presque annihilés par l'ensemble des manifestations du capitalisme.

Ainsi, le capital semble suivre, au Québec, son processus d'accumulation «normal»: accumulation élargie, concentration du capital et concentration de la population. Cependant, ce processus laisse entrevoir d'énormes coûts humains à encourir. Si une certaine volonté politique se proposait d'intervenir pour humaniser ce processus de développement, elle devrait, selon moi, favoriser le développement régional, là où l'intégration socio-communautaire est encore assez grande, et où on pourrait épargner énormément en services et en problèmes sociaux. Un développement plus diffus, moins concentré mais plus *intégré* dans les réseaux communautaires de la société conviendrait mieux aux besoins de ces populations régionales. Si l'État voulait se faire plus «démocratique», il favoriserait ce développement régional, afin de préserver la vie sociale qui subsiste encore péniblement, à l'extérieur des pôles actuels de développement.

Ce «développement préventif», s'il avait lieu, pourrait servir de base à la construction d'une société qui serait plus à la mesure de l'homme; étant plus modeste, ce développement pourrait permettre aux populations régionales d'avoir emprise sur leur destinée. C'est peut-être Schumacher qui a raison: *Small is beautiful*.

#### RÉFÉRENCES BIOGRAPHIQUES

- DE GAUDEMAR, Jean-Paul, *Mobilité du travail et accumulation du Capital*, Paris, Maspero, 1976, 272 p.  
 GIGUÈRE, Alain, *le Développement capitaliste des régions et la mobilité de la force de travail au Québec, de 1966 à 1976*, mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 1984, 153 p.  
 LEFEBVRE, Henri, *la Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, 427 p.  
 LIPIETZ, Alain, *le Capital et son espace*, Paris, Maspero, 1977, 165 p.  
 SWEEZY, Paul M., *The Theory of Capitalist Development*, New York, Monthly Review Press, 1970, 398 p.  
 STATISTIQUE CANADA, *Groupe d'âge quinquennaux*, Recensement du Canada de 1976, Population: Répartition géographique, catalogue n° 92-823.  
 STATISTIQUE CANADA, *Migrants de cinq ans et plus selon l'origine*, Recensement de 1971 et de 1976, ensemble de données n° BZDEMHOI et SDDEMB30.  
 STATISTIQUE CANADA, *Population active selon l'activité économique*, Recensement de 1971, ensemble de données n° PTAB21.

#### RÉSUMÉ

Dans cet article, l'auteur présente une étude de la mobilité spatiale de la population québécoise dans son espace, entre 1966 et 1976, à la lumière du niveau de développement capitaliste des régions. À partir d'une opérationnalisation empirique des concepts de mobilité et de développement, l'auteur démontre que le Québec connaît une distribution fort irrégulière de ses pôles de développement dans son espace, et que la mobilité de la force de travail est à l'image de cette distribution. Quelques régions comprises dans la zone métropolitaine de Montréal ont atteint un stade relativement évolué de développement capitaliste et sont, par conséquent, en mesure d'attirer à l'intérieur de leurs limites la grande majorité des migrants qui se déplacent dans ou vers le Québec. À l'opposé, on observe que la majorité des régions du Québec peuvent être qualifiées de «sous-développées», et que leurs bilans de mobilité sont négatifs.

## SUMMARY

In this paper the author presents a study of the spatial mobility of the Quebec population between 1966 and 1976, in the light of regional capitalist development. Based on an empirical operationalization of the concepts of mobility and development, the author demonstrates that Quebec presents a very irregular distribution of its poles of development over its territory, and that the mobility of the work force is in the image of this distribution. A few regions within the Montreal metropolitan area have attained a relatively evolved stage of capitalist development and consequently are able to attract within their limits a large majority of migrants moving inside of or toward Quebec. In contrast, it can be observed that the majority of the regions in Quebec may be qualified as «underdeveloped», and that their net mobility figures are negative.

## RESUMEN

En este artículo, el autor presenta un estudio de la movilidad espacial de la población quebequense dentro de su espacio, entre 1966 y 1976, a la luz del nivel de desarrollo capitalista de las regiones. A partir de una operacionalización empírica de los conceptos de movilidad y de desarrollo, el autor demuestra que Quebec presenta una distribución fuertemente irregular de sus polos de desarrollo dentro de su espacio, y que la movilidad de la fuerza de trabajo sigue esta distribución. Algunas regiones comprendidas dentro de la zona metropolitana de Montréal han alcanzado un estado relativamente evolucionado de desarrollo capitalista y están, por consecuencia, en la medida de atraer al interior de sus límites la gran mayoría de los migrantes que se desplazan dentro o hacia Quebec. Contrariamente, se observa que la mayoría de las regiones de Quebec pueden ser calificadas de «subdesarrolladas» y que sus balances de movilidad son negativos.

## Annexe

## Liste des régions du Québec

N <sup>os</sup>	Région	N <sup>os</sup>	Région	N <sup>os</sup>	Région
1	Abitibi, Saguenay et Nouveau Québec	25	Hull	50	Nicolet
2	Argenteuil	26	Huntington	51	Papineau
3	Arthabaska	27	Iberville	52	Pontiac
4	Bagot	28	Île de Montréal et Île Jésus	53	Portneuf
5	Beauce	29	Îles de la Madeleine	54	Québec
6	Beauharnois	30	Joliette	55	Richelieu
7	Bellechasse	31	Kamouraska	56	Richmond
8	Berthier	32	Labelle	57	Rimouski
9	Bonaventure	33	Lac Saint-Jean-Est	58	Rivière-du-Loup
10	Brome	34	Lac Saint-Jean-Ouest	59	Rouville
11	Chambly	35	La Prairie	60	Saint-Hyacinthe
12	Champlain	36	L'Assomption	61	Saint-Jean
13	Charlevoix Est	37	Lévis	62	Saint-Maurice
14	Charlevoix Ouest	38	L'Islet	63	Shefford
15	Chateauguay	39	Lotbinière	64	Sherbrooke
16	Chicoutimi	40	Maskinongé	65	Soulanges
17	Compton	41	Matane	66	Stanstead
18	Deux-Montagnes	42	Matapédia	67	Témiscamingue
19	Dorchester	43	Mégantic	68	Témiscouata
20	Drummond	44	Missisquoi	69	Terrebonne
21	Frontenac	45	Montcalm	70	Vaudreuil
22	Gaspé-est	46	Montmagny	71	Verchères
23	Gaspé-ouest	47	Montmorency n <sup>o</sup> 1	72	Wolfe
24	Gatineau	48	Montmorency n <sup>o</sup> 2	73	Yamaska
		49	Napierreville		